



CÉLIGNY

Législature 2025-2030
Délibération
Séance du 31 mars 2026

Proposition du Conseil administratif d'acquérir un tracteur polyvalent et divers accessoires pour nos tracteurs

Vu que notre tracteur tondeuse est en fin de vie après 16 ans de bons et loyaux services

vu le réchauffement climatique et que les travaux à faire durant la période hivernale n'étant plus uniquement le déneigement,

vu l'élargissement des compétences et des tâches de notre personnel et son besoin d'outils et de machines performantes,

vu la volonté de la commune de développer les prairies fleuries et de diminuer les tontes courtes pour le bien de la nature et de sa faune,

conformément à l'art. 30, al. 1, let. e et m de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984, sur proposition du Conseil administratif,

LE CONSEIL MUNICIPAL

D é c i d e

par 7 oui, 0 non et 4 abstentions

1. D'acquérir un tracteur polyvalent.
2. D'acquérir divers outils, ainsi que des accessoires pour nos tracteurs, sacs, brosses et épareuse.
3. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de 85'000.-- F destiné à ces acquisitions.
4. De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan de la commune dans le patrimoine administratif.

5. D'amortir la dépense prévue au moyen de 10 annuités dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2026.
6. D'autoriser le Conseil administratif à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de 85'000. -- F (maximum : crédit brut) afin de permettre l'acquisition de ce bien.

J. Bussard